



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6060346

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 5/02/2026 9H46 C:025249 I:42297
V/REF : 44/OSTW/1385179/1447913/6008
V/Email reçu le Jeudi 05/02/2026 à 9H46

REGIE FRANCOIS GOFFIN

87 RUE DE SEZE
69006 LYON

IMMEUBLE : RUE DOMREMY
2/4/6 RUE DOMREMY
69003 LYON

Vaulx en Velin, le 05 Juin 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N2 - CONTACTER SI BESOIN MME MICHELINE - TEL: *06 37505959*

MOTIF : SUITE REF 4/02/2026 A 16H27
INTERVENIR POUR UNE RECHERCHE DE FUITE DANS LES COMMUNS

Donneur d'ordre : Mme V. BRUN

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie

LE 05/02/2026 A 11H15 :
ARRIVEE SUR PLACE - PRISE DE CONTACT AVEC M. PUGNET DU 4EME ETAGE
FUITE SUR COLONNE FONTE
TEST AU COLORANT DEPUIS L'EVIER CUISINE ET SALLE DE BAIN

LOCALISATION D'UNE FUITE PROVENANT DE LA JOINTURE FONTE QUI S'EMBOITE
DANS LA SORTIE DU PLAFOND AINSI QUE SUR LA TRAPPE DE VISITE CREEE PAR
UN CUREUR D'UNE SOCIETE EXTERIEURE

TEST AU COLORANT DEPUIS LE LOGEMENT DU 1ER ETAGE
MEME CONSTAT

PREVOIR LE REMPLACEMENT COMPLET DE LA COLONNE DEPUIS L'EMBOITURE
JUSQU'AU SOL

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 09/02/26 à 14H53 Mme V. BRUN

DEVIS A L'ETUDE POUR REMPLACEMENT DE LA PORTION DE COLONNE

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,41	29,41
2,25	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 05/02	2	75,30	169,42



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6060346

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2	40,63	40,63
TOTAL H.T.				239,46
T.V.A. a 10,00%				23,94
TOTAL T.T.C.En EURO				263,40

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

DEMANDE D'INTERVENTION

*Afin de permettre une analyse de votre facture, nous vous remercions
de détailler celle-ci poste par poste et en indiquant les prix unitaires.
A défaut, nous ne pourrions accepter celle-ci.*

SERVIMO

101 Avenue Paul Marcelin

69120 VAULX EN VELIN

(Tel. : 04 78 79 36 36)

Lyon, le jeudi 05 février 2026

REFERENCE A RAPPELER OBLIGATOIREMENT SUR VOTRE FACTURE

Référence : 44/OSTW/1385179/1447913/6008

Date échéance : 20/02/2026

Origine de la demande : BRUN Virginie

Objet : ALLEE 2 - RDF A DECLENCHER

Syndicat de copropriété	Contact sur place	Adresse facturation
2/4/6 RUE DOMREMY 2.4.6 RUE DOMREMY 69003 LYON	COURTOIS-PUGNET MICHELINE (conseil syndical) 04 72 34 10 48 pugnet.micheline@orange.fr	SDC 2/4/6 RUE DOMREMY chez ROSIER-MODICA 50-54 Cours Lafayette 69003 Lyon

Madame, Monsieur,

D'ordre et pour compte du syndicat de copropriété cité en référence, nous vous demandons de procéder à l'intervention suivante :

Bonjour, suite à votre intervention d'hier et à la lecture de votre rapport, merci de déclencher une RDF. Vous rapprocher de Madame Micheline PUGNET 06 37 50 59 59. Sincères salutations.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Assistant(e) : BRUN Virginie
Tel. : 04.72.44.73.72
E-mail : Virginie.Brun@rosier-modica.fr

Gestionnaire : IOMMI Emile
Tel. : 04.72.69.01.03
E-mail : emile.iommi@rosier-modica.fr

Risque amiante et plomb : Cet immeuble est susceptible de contenir du plomb ou de l'amiante, merci de vous rapprocher de nos services afin d'obtenir une copie des diagnostics. De plus, si vous êtes amenés à intervenir sur, ou à proximité, d'un élément susceptible de contenir de l'amiante, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter afin que nous puissions faire réaliser, au préalable, un repérage amiante avant travaux en application de l'arrêté du 16 juillet 2019.

**Merci de déposer la facture au format PDF sur notre plateforme via le lien reçu par mail
OU d'adresser votre facture à fournisseurs@rosier-modica.fr**

ATTESTATION TVA SIMPLIFIEE

IDENTITE DU CLIENT OU DE SON REPRESENTANT

Je soussigné(e) :

Nom : ROSIER-MODICA

Adresse : 50-54 Cours Lafayette Commune : Lyon Code postal : 69003

NATURE DES LOCAUX

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux.

Immeuble concerné : 2/4/6 RUE DOMREMY 2.4.6 RUE DOMREMY 69003 LYON

NATURE DES TRAVAUX

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :

- n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).

- n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :

- Les planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage
- Les huisseries extérieures
- Les cloisons intérieures
- Les installations sanitaires et de plomberie
- Les installations électriques
- Le système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

- n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %.

- ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.

CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIECES JUSTIFICATIVES

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé au taux de :

- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;
- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à Lyon, le 05/02/2026

Signature du client ou son représentant :

ORALIA Rosier Modica
S.A.S. au capital de 3 000 000 Euros
9, rue Juliette Récamier
69006 LYON
Tél. 04 72 44 00 16 - Fax 04 72 44 99 21
SIREN 312 516 743 - APE 703 C

Jammi